

Réforme de l'enseignement : vers une école inclusive qui exclut ?

Madame la Ministre de l'Éducation,

Mesdames et Messieurs les responsables des fédérations de pouvoirs organisateurs des différents réseaux francophones d'enseignement,

Mesdames et Messieurs les responsables syndicaux,

Alors même que le coronavirus nous oblige à réinventer le quotidien dans nos écoles, la réforme des projets d'intégration (ITT) devenant des projets « d'aménagements raisonnables » pris en charge par des « pôles territoriaux » est actuellement examinée au Conseil d'Etat.

Cette réforme de l'enseignement vise « une école inclusive ». Un projet que l'on partage évidemment ! Trop de jeunes sortent aujourd'hui de l'école sans savoir ni lire, ni écrire, disqualifiés et pétris de honte. Statistiques et expérience montrent qu'enseignement spécialisé rime souvent avec précarité et stigmatisation. Nous ne pouvons que saluer votre projet de mieux outiller les enseignants et de déstigmatiser les enfants qui sont en difficulté. Pourtant nous sommes très inquiets ! Depuis plus de 15 ans, nous menons des « projets d'intégration » qui visent à permettre à ces enfants en difficulté à l'école de tenir bon, d'apprendre et de réussir. Après 15 ans d'expérimentation, ces projets prennent de l'ampleur et fonctionnent chaque jour un peu mieux et voilà que vous décidez de faire table rase de tout cela ! Et l'expérience, l'intelligence collective et les liens de confiance qui se sont tissés entre les acteurs ? Annulés, jetés, inexistantes ? Au nom d'une école inclusive ?

Spécificité des enfants « ayant des troubles du comportement »

Si tous les enfants sont concernés par cette réforme, les enfants ayant des troubles du comportement¹ ont, comme d'autres d'ailleurs, des besoins spécifiques. Ils ont de vraies compétences et se font pourtant exclure de l'enseignement ordinaire. Ils interpellent, ils dérangent. Ils ne bénéficient pas, comme d'autres², de relais et de groupes de pression auprès du gouvernement afin de faire reconnaître leurs besoins particuliers. Ce sont pourtant aussi des enfants ! Pour eux, que va-t-on mettre en place ? Qui acceptera de tenir compte de leur spécificité ?

Ces enfants ont des difficultés de lien social. Ils ont besoin d'être soutenus dans le lien aux autres et à eux-mêmes. Un enseignant, avec une classe de 24 enfants, ne peut assurer seul cette attention particulière, indispensable à ceux qui ont été abîmés, blessés dans leur capacité à faire lien. C'est en s'appuyant sur un lien de qualité avec des intervenants que tous les enfants peuvent mobiliser leurs qualités et compétences cognitives. Pour les enfants dont il est question ici, c'est encore plus vrai. L'institutrice d'intégration est pour eux comme une « formatrice en langue du lien ». Le lien social c'est de la reconnaissance, de la protection et de la sécurité. Dans nos projets d'intégration, elle a la fonction d'être, au quotidien, garante de ce lien. Elle « vient pour eux », tout en aidant aussi les autres. Elle prend des risques pour eux, cherche avec eux et leur famille, tient bon, y croit *pour* eux, espérant un jour y croire *avec* eux. Ces questions ne sont pas « théoriques » ou « globales », elles se posent au quotidien, dans le défi d'allier cadre et souplesse pour cet enfant-là, dans les interstices et les toutes petites choses de la vie collective, en acceptant de partager l'impuissance pour traverser, ensemble, les difficultés. Ces projets deviennent alors de véritables filets de sécurité. Les différents acteurs : enfants, familles et écoles, les construisent, jour après jour, pour, avec et autour des enfants afin qu'ils

¹ Scolarisés dans des écoles d'enseignement spécialisé de type 3

² Malentendants, malvoyants, ayant un handicap physique, hospitalisés -les enfants scolarisés dans l'enseignement spécialisé de type 4, 5, 6, 7 obtiendront, semble-t-il, des dérogations afin de tenir compte de leurs besoins spécifiques.

expérimentent, osent et apprennent à être en relation paisible avec eux-mêmes et avec autrui. Comment un projet pensé en termes quantitatifs, en termes de massification, pour diminuer les frais et aplanir les statistiques, pourra-t-il préserver la qualité du lien ? Chaque pôle concerne au minimum 12300 enfants de l'ordinaire. Comment pourrait-il avoir le temps et la possibilité de préserver l'artisanat du lien, de veiller à sa fiabilité et d'être attentifs aux plus fragiles ! D'après nos calculs, ce projet diminue de plus de la moitié des heures de présence auprès des enfants ! Le risque est alors d'augmenter le nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement spécialisé de type 3, de provoquer plus de stigmatisation et d'exclusion. Ce ne sont, en effet, pas de procédures à implémenter, ou de fiches, dont ces enfants ont besoin, mais de gens qui ne « s'en fichent pas » !

Le risque le plus important est que l'on ne prenne plus de risque avec ces enfants et que seuls des aménagements « raisonnables » soient de mise. Substituer des procédures au lien ne permettra malheureusement pas cet accompagnement, cette proximité soutenant de l'enfant et de sa famille, au quotidien. La théorie sans le partage des difficultés n'est rien. Demain, dans les pôles, on changera plus souvent d'intervenants. On connaîtra moins les enfants et les familles. On ne prendra plus le risque d'essayer ensemble. On visera la sûreté des dispositifs plutôt que le sentiment de sécurité qu'apporte un lien de qualité. Le cadre va se rigidifier et la souplesse disparaître. Les intervenants ne seront plus accompagnants, enseignants ou éducateurs mais experts, thérapeutes ou administratifs. Sans le temps, la présence de qualité, l'exigence et la possibilité d'essais et erreurs, nécessaires aux apprentissages, comment ces enfants et ces familles pourront-ils encore croire à leur capacité d'apprendre ? Et les enseignants à leur capacité d'enseigner ?

Ces pôles, organisés par réseau, vont s'étendre tellement qu'ils n'auront plus de « territoriaux » que le nom accordé par le décret et ne permettront plus un travail de proximité. Amina, par exemple, a 8 ans, c'est une enfant très vive, drôle. Elle a une étrange manière d'être en lien. Les enseignants, interpellés et inquiets, demandent la mise en place d'un projet d'intégration, les choses s'apaisent doucement. Dans le courant de l'année, ses parents déménagent. Son institutrice d'intégration a accompagné et soutenu Amina dans ce changement d'école dont elle ne veut pas ! Amina l'a fait sentir. La permanence du lien, d'un lien solide, a rendu possible de traverser ces moments compliqués. Autre école, autres règles, autres amis, autre réseau. L'année suivante, elle est placée dans une institution résidentielle. Encore une autre école ! « A quoi ça sert que j'essaie de faire des efforts ? » interroge-t-elle encore et encore. « J'ai pas besoin d'amis de toute façon ! ». L'année suivante, elle rentre à la maison. Encore un changement ! Elle aura « fait » 4 écoles (de réseaux différents) en 5 ans alors qu'elle n'en a que 8 ! L'intégration, c'est travailler en inter-réseau, au plus près des besoins des enfants, permettre ces liens, garder le fil, tenir avec Amina jusqu'au bout et lui permettre de continuer à apprendre. Etayer ses parents dans leur lien avec les écoles a soutenu, par ricochet, la scolarité de ses deux sœurs. Que fera-t-on l'an prochain si on ne peut plus travailler qu'au sein d'un même réseau et que la présence auprès du jeune n'est plus le paradigme ? Depuis des années, l'enseignement spécialisé a réussi à travailler en inter-réseau afin d'accompagner les enfants et les familles au plus près de leur lieu de vie. Aujourd'hui, équipes enseignantes de l'ordinaire et du spécialisé ne se sentent pas entendues et sont en colère, la hache de guerre entre réseaux d'enseignement est à nouveau brandie. Sur le dos des enfants les plus fragiles et au nom d'une école inclusive ! Un comble !

Lorsque nous mettons en avant tous ces éléments, vous nous dites : « arrêtez, ces enfants-là, on ne les maintient pas dans l'ordinaire ». Pourtant si ! Venez rencontrer ces enfants, ces familles, ces écoles, ils vous parleront de la nécessité de lien fiable, soutenant, pour s'apaiser, apprendre et montrer ses compétences. Nous travaillons à ce que ces enfants trouvent une place dans la société et le monde scolaire, ailleurs qu'à la marge. Ce sont des projets « haute couture » qui préviennent le décrochage,

qu'il soit scolaire ou social, et on sait l'ampleur de cette problématique aujourd'hui. Et vous nous dites que quelques heures de présence de proximité coûteraient trop cher !

Ce projet signe, à nos yeux, une véritable culture de la séparation.

Séparation entre le terrain et le politique, qui ne semble au courant ni du travail effectué sur le terrain ni de ce qui permet une intégration de ces enfants dans les écoles ordinaires.

Séparation entre l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé alors que des liens se tissent.

Séparation entre les différents réseaux d'enseignement qui pourtant travaillaient en bonne intelligence.

Qui parle encore de l'intérêt des familles et des enfants ?

De quel « projet d'école inclusive » est-il question ?

Thomas PIETQUIN, *directeur de l'école fondamentale ens. spécialisé Les Moineaux II, Wavre*

Odile CAMBIER, *institutrice intégration école Les Moineaux, Wavre*

Sandrine JACQMIN, *institutrice intégration école Les Moineaux, Wavre*

Séverine LIBERT, *institutrice intégration école Les Moineaux, Wavre*

Yolande VERBIST, *assistante sociale, anthropologue, école Les Moineaux, Wavre*

Christophe BONTEMS, *directeur école fondamentale Jean Paul 2, Perwez*

Laurence CAVRENNE, *directrice école primaire spécialisée Reumonjoie-Clairval, Malonne*

Sylvie DAVELOOSE, *directrice école primaire*

Claire DELFORGE, *psychologue clinicienne, SSM Wavre*

Françoise DOMS, *directrice école fondamentale communale de Bonlez*

Luc FOUARGE, *guidance familiale, formation supervision*

Didier GEGO, *instituteur Athénée Maurice Carême*

Thierry JOSEPH, *Directeur de l'école fondamentale Institut Saint-Jean-Baptiste "Côté Jardin", Wavre*

Delphine KELDER, *institutrice primaire école communale de Mazy*

Philippe KINOO, *psychiatre infanto-juvénile*

Thierry LEBRUN, *psychiatre*

Hervé LERHO, *directeur de l'école d'enseignement spécialisé Robert Brasseur, Liège*

Marie MARCHAND, *accompagnatrice sociale, directrice administrative, SSM Wavre*

Muriel MEYNCKENS, *pédopsychiatre, thérapeute systémique, formatrice et superviseuse*

Bernadette MOORS, *directrice école fondamentale communale de Lauzelle, OLLN*

Eléonore ROBIN, *directrice école ens. spécialisé Le Soleil Levant, Braine l'Alleud*

Frédérique VAN LEUVEN, *psychiatre*

Marie VANDORPE, *psychiatre infanto-juvénile et directrice thérapeutique, SSM Wavre*

Michele VLEMINCKX, *soutien scolaire*

ATD-QUART MONDE Jeunesse Wallonie Bruxelles

MOUVEMENT LUTTES-SOLIDARITÉS-TRAVAIL

RÉSEAU WALLON DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ